



Négociation du nouvel accord Qualité de Vie et Conditions de Travail.

Information sur les résultats obtenus par vos représentants UNSA

Les principales nouveautés :



Mise en place du chèque CESU garde enfant avec une réévaluation du montant journalier de 8,50 € à 8,80 € (système non soumis à cotisations sociales).

Pour une meilleure appréciation de ce nouveau dispositif, les salariés auront le choix jusqu'en septembre 2023 entre la prime de garde de 8,50 € par jour et un chèque CESU pour garde d'enfant d'une valeur de 8,80 € par jour.



Forfait mobilité durable : forfait de 50 € / an + indemnité de 0,25€ / km effectué par les salariés pour se rendre au travail dans la limite de 250 € annuels (vélo et vélo électrique). Cumulable avec la participation employeur à l'abonnement transport en commun.



Elargissement de la prime «transport» véhicule personnel avec la participation aux frais d'alimentation des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène (Montant : forfait mensuel de 20 € / mois) Prime pour les collègues en province.



Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes : renforcement des mesures permettant d'atteindre l'égalité au niveau des salaires, la formation, l'évolution professionnelle...

Maintien des anciennes mesures telles que :



Temps partiel sénior : dans les mêmes conditions avec reconduction s'il y a une éventuelle réforme des retraites (impliquant un départ différé en retraite).



Rattrapage des salaires en cas d'écart non justifié entre les femmes et les hommes : maintien de l'enveloppe de 50 000 € consacrée à ce type de rattrapage

Avancée supplémentaire obtenue lors de la négociation :



Les jours de congé pour les proches aidants ne seront plus comptabilisés comme des absences dans la PUP et la part variable des commerciaux et leur montant ne sera plus proratisé.

A venir :



Nous avons obtenu **l'engagement de la Direction** de traiter notre revendication d'augmentation **de la prime véhicule personnel** à la rentrée au titre de la NAO 2022.

CONTACT : UNSA Renouveau LMG

 UNSA_Renouveau_LMG@lamutuellegenerale.fr

 01 78 96 79 53

